

Prélèvement automatique

Mandat de prélèvement SEPA

Référence du mandat (RUM) :

En signant ce mandat, j'autorise la Communauté Saint-Martin à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de la Communauté Saint-Martin.

Je décide de donner par un paiement récurrent et je recevrai un reçu fiscal récapitulatif en fin d'année.

☐ Chaque mois

☐ Chaque trimestre

☐ 20 €

☐ 40 €

☐ € à ma convenance

Coordonnées du créancier

Communauté Saint-Martin
8 Place de la Basilique,
53600 Évron

ICS : FR78ZZZ635120

Coordonnées du débiteur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal:

Ville :

Je joins un RIB :

signé à :

le :

Signature

Je reste libre de modifier ou de suspendre mon soutien financier sur simple demande adressée à la Communauté Saint-Martin.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Compte à débiter

IBAN :

BIC/SWIFT :

Communauté Saint-Martin - École Supérieure de Philosophie et Théologie - Tel: +33 (0) 2 43 26 12 00 - www.communautesaintmartin.org

Je confie une intention de prière aux séminaristes de la communauté Saint-Martin :

.....
.....